



Conseil d'administration

Séance du 13 octobre 2026

2026-19 Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 juin 2026

Le conseil d'administration du Crous de Strasbourg,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles R. 822-16 et suivants,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Claudio GALDERISI, Recteur délégué à l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la région académique Grand Est,

APPROUVE le procès-verbal de sa réunion du 30 juin 2026.

Résultat du vote :

Nombre de membres constituant le conseil : 27

Membres participant à la délibération : 17

- Quorum / membres assistant à la séance : 10
- Procurations : 7

Abstentions :

Pour : 17

Contre : -

Fait à Strasbourg, le 13 octobre 2026,

**Le président du conseil d'administration,
Monsieur Claudio GALDERISI**

Recteur délégué à l'Enseignement supérieur, la
Recherche et l'Innovation
Région académique Grand Est

